

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DE LA PLATEFORME C2C

PRÉAMBULE

Les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DE LA PLATEFORME accessible sur le site Web www.decathlon.be (ci-après la "PLATEFORME") sont éditées par la société **DECATHLON BELGIUM SA**, au capital social de 12.000.000 €, inscrite auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0449.296.278, dont le siège est situé Avenue Jules Bordet 1 à 1140 Evere, Belgium.

Le GROUPE DECATHLON créé en 1976, est spécialisé dans la conception et la distribution d'articles de sports et de loisirs. Dans le cadre de son activité, le GROUPE DECATHLON commercialise une gamme de produits couvrant un large éventail de pratiques sportives. Le GROUPE DECATHLON s'est ainsi affirmé depuis de nombreuses années dans de nombreux pays comme un acteur majeur dans le domaine du sport et des loisirs. La marque et le réseau de distribution du GROUPE DECATHLON inspirent une image de marque de qualité.

Afin de permettre au plus grand nombre de clients d'avoir accès à de nombreux ARTICLES de sports et de loisirs, DECATHLON SA, propose une place de marché entièrement dédiée aux consommateurs désirant vendre et/ou acheter des ARTICLES auprès d'autres CONSOMMATEURS sur la PLATEFORME. La PLATEFORME correspond à l'éthique sportive et aux valeurs et intérêts du GROUPE DECATHLON par laquelle des UTILISATEURS pourront entrer en relation avec d'autres UTILISATEURS, en vue d'effectuer des ventes.

Toute inscription sur la PLATEFORME est précédée d'une lecture attentive des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION par l'UTILISATEUR – lesquelles constituent un accord juridiquement contraignant entre DECATHLON et l'UTILISATEUR. Tout UTILISATEUR s'engage à les respecter. La confirmation de l'accord des présentes est requise avant de créer un compte et d'utiliser la PLATEFORME.

Le VENDEUR vend uniquement des ARTICLES de sports et de loisirs, liés à la pratique sportive. Le fait que tant le VENDEUR que l'ACHETEUR soient des CONSOMMATEURS est un élément déterminant et impératif dans le chef de DECATHLON.

Tous les termes commençant par une majuscule sont définis dans l'ARTICLE PRÉLIMINAIRE des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DE LA PLATEFORME.

ARTICLE PRÉLIMINAIRE : DÉFINITIONS

Les termes utilisés dans les CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DE LA PLATEFORME auront la signification qui leur est donnée dans le présent article.

ACHETEUR(S) : désigne toute personne qui achète ou souhaite acheter un ARTICLE sur la PLATEFORME et qui revêt impérativement la qualité de CONSOMMATEUR. L'ACHETEUR étant alors en relation contractuelle directe avec le VENDEUR (également un consommateur en l'espèce) pour la consultation et, le cas échéant, l'achat des ARTICLES de ce dernier.

ARTICLE(S) : désigne le ou les biens(s) du VENDEUR proposés à la vente sur la PLATEFORME, soit des biens et articles de sport, en ce compris le produit lui-même ainsi que ses éventuels notices, emballages ou tout élément accompagnant le produit. Les ARTICLES VOLUMINEUX peuvent également être proposés à la vente. Le(s) bien(s) proposés par le VENDEUR peuvent être retrouvés dans son CATALOGUE.

ARTICLE(S) VOLUMINEUX : désigne les articles supérieurs à 30kg ; les articles supérieurs à 150 cm et les articles dont la longueur + 2x la largeur + 2x la hauteur sont supérieurs à 300 cm.

CATALOGUE : désigne la page Internet de la PLATEFORME sur laquelle le VENDEUR met à disposition un ou plusieurs ARTICLES proposés à la vente. Cette page est accessible à tout UTILISATEUR et comprend la description des ARTICLES vendus par le VENDEUR avec le prix.

COMPTE DE PAIEMENT : désigne un compte de paiements ouvert dans les livres du PSP (Prestataire de Services de Paiement) à l'effet d'inscrire au débit et au crédit les OPÉRATIONS DE PAIEMENT, les frais dus par le VENDEUR et toute contrepassation en lien avec ses opérations et de compenser ces montants à la date de leur inscription aux fins de faire apparaître un solde net.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DE LA PLATEFORME : désigne le document contractuel disponible en ligne sur la PLATEFORME, encadrant notamment la consultation et navigation sur la PLATEFORME par tout UTILISATEUR. Il s'agit du contrat entre l'hébergeur et l'UTILISATEUR du site, qui régit tous les rapports et les conflits qui peuvent naître de l'existence de cette PLATEFORME.

CONSOUMATEUR : toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale au sens du Code de Droit Économique belge.

CONTENUS : désigne les éléments actuels ou à venir, connus ou inconnus, tels que les marques, modèles, brevets, titres, photographies, images, dessins, représentations, croquis, schémas, textes, explications, notices, manuels d'instructions, avertissements, sites web, pages, les éléments du CATALOGUE, blogs et assimilés, musiques, animations, vidéos, fichiers, codés sources, noms de domaine, données, y compris toute base de données, quel qu'en soit le format et la résolution dans toutes les langues.

CONTRAT DE VENTE : désigne le contrat entre le VENDEUR et l'ACHETEUR encadrant la vente d'un ARTICLE résultant de toute transaction entre un ACHETEUR et un VENDEUR, effectuée en utilisant le bouton « Acheter ».

COMMISSION : désigne la rémunération du Service COSTUMER CARE consistant en le paiement d'un forfait de 12% réparti de façon égale et équitable entre l'ACHETEUR et le VENDEUR.

DECATHLON SA : désigne la société sous en-tête, qui exploite et propose la PLATEFORME et qui permet aux UTILISATEURS d'accéder à la PLATEFORME.

DECATHLON SE : société européenne enregistrée en France, dont le siège social est situé 4 boulevard de Mons 59650 Villeneuve-d'Ascq, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Lille sous le numéro 306 138 900 RCS.

ESPACE PERSONNEL : désigne l'interface informatique par lequel le VENDEUR et l'ACHETEUR, grâce à leurs identifiants, paramètrent et gèrent non limitativement, leur CATALOGUE, le suivi des commandes.

GROUPE DECATHLON : désigne DECATHLON SE et les sociétés et/ou entités dans lesquelles DECATHLON SE détient, directement ou indirectement au moins 10% du capital ou des droits de vote et dont l'activité est liée directement aux activités opérationnelles de DECATHLON (conception/production/distribution/commercialisation de biens et de services liés au sport) et, d'autre part, les Affiliés, c'est-à-dire toutes les sociétés et/ou entités dans lesquelles DECATHLON SE et/ou les filiales n'ont aucune participation, mais qui leur sont liées par un contrat d'approvisionnement ou de distribution, et utilisant ou non une enseigne du GROUPE DECATHLON, telles que notamment les franchisés, distributeurs, etc.

PARTIE et/ ou PARTIES : désigne DECATHLON et/ou l'UTILISATEUR.

PLATEFORME : désigne le site Web exploité par DECATHLON, accessible à partir du site internet de DECATHLON BELGIUM (www.decathlon.be), permettant la mise en relation des UTILISATEURS en vue de réaliser des ventes entre un VENDEUR et un ACHETEUR.

PROFESSIONNEL : désigne toute personne physique ou personne morale poursuivant de manière durable un but économique, y compris ses associations et qui ne répond pas à la définition du CONSOMMATEUR au sens des présentes **CGU PLATEFORME**.

PRESTATAIRE DE SERVICES DE PAIEMENT ou **PSP** : désigne la société de service de paiement sélectionné par DECATHLON fournissant des services de paiement en qualité d'établissement de paiement.

PRESTATAIRE TECHNIQUE : désigne le prestataire informatique qui fournit à DECATHLON l'outil technique nécessaire à l'exploitation de la PLATEFORME.

PSEUDONYME : désigne le nom par lequel l'UTILISATEUR doit s'identifier s'il souhaite vendre sur la PLATEFORME.

SERVICE CUSTOMER CARE : désigne le service client, assuré par DECATHLON, en vue de répondre aux questions des ACHETEURS et VENDEURS relatives à (i) la mise en ligne du PRODUIT, (ii) à la conformité du PRODUIT (iii) au transport. Ce service ne comprend pas les services de réparation des ARTICLES des VENDEURS, ni toute autre solution ou mise en œuvre de solution de remplacement des ARTICLES.

SERVICE PLATEFORME : désigne le service - proposé par DECATHLON - de mise en relation des UTILISATEURS en vue de la vente d'ARTICLES par le VENDEUR directement dans son CATALOGUE, lequel est accessible à tout ACHETEUR. Ce service se matérialise par un accès à la PLATEFORME tant pour le VENDEUR que l'ACHETEUR et de manière générale pour tout UTILISATEUR.

SOLUTION TECHNIQUE : désigne l'outil technique nécessaire à l'exploitation de la PLATEFORME comprenant notamment l'ensemble des fonctionnalités informatiques permettant à un UTILISATEUR de proposer ses ARTICLES aux autres UTILISATEURS, et en particulier via son CATALOGUE.

TRANSACTION DÉFINITIVE : désigne toute vente réalisée par le VENDEUR auprès d'un ACHETEUR n'ayant pas fait l'objet d'un retour ou d'une annulation, quel qu'en soit le motif, avant ou après la livraison de l'ARTICLE.

UTILISATEUR : désigne toute personne ayant accès à la PLATEFORME c'est-à-dire tant l'ACHETEUR, le VENDEUR que le simple visiteur de la PLATEFORME à qui diverses règles décrites dans les **CGU PLATEFORME** s'imposent dès qu'elle accède à la PLATEFORME. Ces règles peuvent varier en fonction de la qualité de la personne (ACHETEUR, VENDEUR ou simple visiteur).

VENDEUR : désigne toute personne qui vend ou souhaite vendre un ARTICLE sur la PLATEFORME et qui revêt impérativement la qualité de CONSOMMATEUR. Cette personne étant alors en relation contractuelle directe avec l'ACHETEUR pour la consultation et le cas échéant la vente de ces ARTICLES.

ARTICLE 1 : OBJET

1.1 Les présentes **CGU PLATEFORME** ont pour objet de déterminer les conditions et les modalités dans lesquelles DECATHLON offre aux UTILISATEURS le SERVICE de la PLATEFORME en vue de permettre à un VENDEUR et un ACHETEUR de réaliser des ventes, que ces transactions soient ou non finalement conclues.

Les transactions effectuées par le VENDEUR sur la PLATEFORME sont conclues directement entre lui et l'ACHETEUR. DECATHLON n'intervient qu'à titre d'intermédiaire et propose des services d'hébergement permettant la mise en relation de l'offre et de la demande et ne peut être tenue pour responsable à l'égard des UTILISATEURS des CONTENUS mis en ligne par ces derniers, ni des éventuelles contestations nées des transactions entre le VENDEUR et l'ACHETEUR

Il est précisé qu'en acceptant les présentes **CGU PLATEFORME**, le VENDEUR s'engage à ne pas mettre en ligne/en vente, en même temps, un même ARTICLE sur plusieurs places de marché différentes.

L'UTILISATEUR s'engage à n'user de la PLATEFORME que pour l'objet défini dans les **CGU PLATEFORME** et à ne pas contourner d'une manière directe ou indirecte les services proposés par DECATHLON, notamment aux fins de réduire le montant des sommes dues à DECATHLON au titre de l'utilisation du SERVICE CUSTOMER CARE. En tout état de cause, il s'engage à ce que l'usage qu'il fait du SERVICE PLATEFORME ne viole aucune législation en vigueur.

La PLATEFORME n'a pas vocation à être utilisée par des personnes âgées de moins de 18 ans. Seuls les parents ou tuteurs d'une personne à charge âgée de moins de 18 ans peuvent créer un compte et accepter les présentes **CGU PLATEFORME** au nom de ce mineur, et en assument l'entière responsabilité.

Les simples visiteurs qui ne revêtent pas la qualité d'ACHETEUR ou de VENDEUR au sens des **CGU PLATEFORME**, peuvent rechercher et consulter les ARTICLES sur la PLATEFORME et les autres CONTENUS fournis par les autres UTILISATEURS. Toutefois, le simple visiteur ne pourra utiliser le SERVICE PLATEFORME en vue d'effectuer une vente. Les présentes **CGU PLATEFORME** sont donc applicables pour toute personne désirant accéder à la PLATEFORME.

ARTICLE 2 : DOCUMENTS CONTRACTUELS

2.1. Les documents contractuels auxquels il est fait référence sont les suivants :

- Les **CGU PLATEFORME**, telles que définies sous l'ARTICLE PRÉLIMINAIRE.

2.2. En acceptant les **CGU PLATEFORME**, l'UTILISATEUR accepte et s'engage à les respecter en continu.

2.3 Toute modification significative des présentes **CGU PLATEFORME** sera soumise à l'acceptation préalable de l'UTILISATEUR. Pour ce faire, une notification est adressée à l'UTILISATEUR et peut prendre la forme d'un pop-up qui apparaîtra sur la page de connexion au compte de l'UTILISATEUR. Cette notification sera envoyée 30 jours avant que les modifications n'entrent en vigueur.

Il est précisé que les changements non essentiels des **CGU PLATEFORME** tels que les changements rédactionnels ou les changements n'altérant ni le contenu, ni le sens des **CGU PLATEFORME** ou les changements ne présentant pas de caractère défavorable pour l'UTILISATEUR, pourront intervenir à tout moment, sans notification préalable auprès de l'UTILISATEUR.

2.4 Ce délai de 30 jours ne sera pas respecté si :

- a) DECATHLON est soumise à une loi qui lui impose d'effectuer les modifications immédiatement ou dans un délai plus court ;
- b) les modifications portent sur des changements rédactionnels qui n'altèrent pas le contenu des **CGU PLATEFORME** ;
- c) les changements ne présentent pas de caractère défavorable pour l'UTILISATEUR.

ARTICLE 3 : DURÉE

Les **CGU PLATEFORME** entrent en vigueur à compter de leur acceptation par l'UTILISATEUR, pour une durée indéterminée.

L'UTILISATEUR peut mettre fin à sa relation contractuelle avec DECATHLON, à tout moment, avec effet immédiat, sans indemnité, en informant DECATHLON par e-mail à l'adresse suivante : c2c.complaint@decathlon.be.

L'UTILISATEUR devra remplir toutes ses obligations résultant des transactions que ce dernier a effectuées conformément aux présentes **CGU PLATEFORME** avant de mettre fin à sa relation contractuelle avec Decathlon.

ARTICLE 4 : CRÉATION D'UN COMPTE

4.1 Tout achat ou vente sur la PLATEFORME nécessite la création d'un compte.

4.2. A cette fin, l'UTILISATEUR s'engage à fournir des informations véridiques, exactes, à jour et complètes.

4.3 Chaque UTILISATEUR amené à s'inscrire, sera invité à fournir dans le formulaire d'inscription :

- une adresse e-mail,
- un PSEUDONYME,
- un mot de passe,
- pour l'UTILISATEUR Vendeur, une copie de sa carte d'identité, son adresse postale et ses coordonnées bancaires (IBAN).

L'UTILISATEUR s'interdit d'utiliser un PSEUDONYME qui serait trompeur, contrefaisant, ou plus généralement contraire aux bonnes mœurs, à l'éthique et aux valeurs du GROUPE DECATHLON. Tout PSEUDONYME qui n'entre pas dans ces conditions sera rejeté et aucun compte ne pourra être créé.

DECATHLON se réserve le droit de vérifier, si nécessaire, les informations du compte. Dans le cadre de ces procédures uniquement, DECATHLON peut vérifier le numéro de téléphone et l'adresse électronique, ainsi que les coordonnées de la carte de crédit, de la carte de débit ou de tout autre moyen de paiement de l'UTILISATEUR et de son compte bancaire. Ces procédures seront raisonnables et proportionnées aux objectifs de sécurité poursuivis.

ARTICLE 5 : AJOUT D'ARTICLES SUR LA PLATEFORME

5.1 Ajout de l'ARTICLE dans le CATALOGUE du VENDEUR :

Afin d'ajouter un ARTICLE sur la PLATEFORME, le VENDEUR doit se conformer à minima aux règles suivantes :

- Le VENDEUR doit remplir un questionnaire, y compris sélectionner la catégorie qui correspond (le mieux) à l'ARTICLE ;
- Le VENDEUR doit télécharger au moins une photographie de l'ARTICLE de bonne qualité et au maximum cinq photographies. Les VENDEURS ne peuvent pas utiliser des photographies trouvées sur Internet et/ou des photos d'un ARTICLE similaire qui ne reflèteraient pas l'état réel de l'ARTICLE.
- La description et les photographies de l'ARTICLE doivent refléter l'état réel, ainsi que tous défauts, vices ou altérations affectant l'ARTICLE.
- Indiquer une description précise de l'article comprenant la taille, le poids et les dimensions de celui-ci, nécessaires à la sélection du transporteur adéquat.

Seuls les ARTICLES autorisés, qui remplissent toutes les conditions prévues à l'ARTICLE 11 des présentes CGU PLATEFORME peuvent être ajoutés dans le CATALOGUE.

5.2 Fixation des prix par le VENDEUR :

Le VENDEUR fixe librement le prix des ARTICLES proposés à la vente. Le fait qu'un VENDEUR ajoute un ARTICLE sur la PLATEFORME constitue une offre à la vente de l'ARTICLE concerné par le VENDEUR. Cette offre est susceptible d'être acceptée par un ACHETEUR et peut entraîner la formation d'un CONTRAT DE VENTE.

Le prix renseigné par le VENDEUR est affiché en Euro Toutes Taxes Comprises (TTC) à l'exception des frais du SERVICE CUSTOMER CARE et des frais de livraison.

5.3 Modification de l'offre par le VENDEUR :

Pour retirer un ARTICLE de son CATALOGUE ou en modifier le prix, le VENDEUR doit prendre contact avec le SERVICE CUSTOMER CARE à l'adresse e-mail suivante : c2c.complaint@decathlon.be.

5.4 Apparition des annonces sur la PLATEFORME :

Le critère d'apparition des annonces par défaut est la *pertinence* de l'ARTICLE quant à la recherche de l'ACHETEUR. Les résultats de recherche sur la PLATEFORME sont donc triés selon le critère de *pertinence* en tenant compte des critères suivants :

- pertinence par rapport à la requête de recherche ;
- préférences mentionnées dans le compte de l'ACHETEUR (catégories d'ARTICLES, taille, état de l'ARTICLE, prix, marque ...)
- l'historique de recherche de l'ACHETEUR.

Tous ces critères de recherche ont pour but d'offrir la meilleure expérience de recherche aux ACHETEURS. Les résultats de recherche apparaissent dans l'ordre de l'annonce la plus pertinente à la moins pertinente.

La PLATEFORME offre également la faculté pour l'ACHETEUR de trier les annonces par les critères suivants : prix, catégorie, nature de produit, sport, marque, genre, taille, état et couleur. Dans ce cas, les résultats de recherche apparaîtront en considération de ces critères.

ARTICLE 6 : DÉROULEMENT DE LA TRANSACTION

6.1 Achat d'ARTICLE sur la PLATEFORME :

Les ACHETEURS peuvent acheter des ARTICLES en utilisant le bouton AJOUTER AU PANIER. Le prix payé par celui-ci comprendra : le prix de l'ARTICLE établi par le VENDEUR et non-modifiable par l'ACHETEUR, les frais du SERVICE CUSTOMER CARE (équivalant à 6% du prix pour chaque partie) ainsi que les frais de livraison.

6.2 Contrats

Après avoir finalisé le processus de paiement, l'ACHETEUR et le VENDEUR deviendront partie à deux contrats distincts :

- un contrat entre l'ACHETEUR et le VENDEUR *i.e.* le CONTRAT DE VENTE ;
- un contrat entre l'ACHETEUR/VENDEUR et DECATHLON pour l'utilisation du SERVICE PLATEFORME.

6.2.1 Le CONTRAT DE VENTE :

Le CONTRAT DE VENTE encadre la vente des ARTICLES par le VENDEUR à l'ACHETEUR, qui reconnaissent que la finalisation du processus de paiement crée un contrat juridiquement contraignant entre l'ACHETEUR et le VENDEUR sur la base (i) de la description de l'ARTICLE et des photographies de l'ARTICLE, (ii) des conditions applicables incluses dans les présentes Conditions Générales d'Utilisation.

L'ACHETEUR s'engage ainsi à payer l'ARTICLE et le VENDEUR s'engage à transférer la propriété de l'ARTICLE.

DECATHLON est un tiers à ces transactions et n'intervient qu'à titre d'intermédiaire permettant la mise en relation de l'offre et de la demande et ne peut être tenue pour responsable à l'égard des UTILISATEURS pour les CONTENUS mis en ligne par ces derniers, ni des éventuelles contestations nées des transactions entre le VENDEUR et l'ACHETEUR. En conséquence, DECATHLON ne sera à aucun moment partie au contrat entre le VENDEUR et l'ACHETEUR.

6.2.2 le contrat avec DECATHLON :

Ce contrat se rapporte à l'utilisation de la PLATEFORME et à la possibilité de bénéficier du Service CUSTOMER CARE dont bénéficient l'ACHETEUR et le VENDEUR lorsqu'une transaction a été effectuée. Ce service est rémunéré.

6.3. Commande

Les achats sont effectués directement par l'ACHETEUR auprès du VENDEUR. Le VENDEUR est responsable de toutes les commandes passées et s'engage à les exécuter en application du CONTRAT DE VENTE et des présentes CGU PLATEFORME.

La mise à disposition d'ARTICLES dans le CATALOGUE du VENDEUR constitue une offre de vente pouvant entraîner la formation d'un CONTRAT DE VENTE.

6.4 Paiement

6.4.1 Paiement de l'ARTICLE et des frais de port par l'ACHETEUR :

Lorsqu'un CONTRAT DE VENTE est conclu, les ACHETEURS doivent effectuer un paiement. Le processus de paiement est initié dès que l'ACHETEUR clique sur le bouton "Acheter", et requiert qu'il choisisse un mode de paiement et renseigne une adresse de livraison. Le processus de paiement est finalisé lorsque l'ACHETEUR clique sur le bouton "Payer" sur la page de paiement. Les ARTICLES seront payés par l'ACHETEUR uniquement selon les moyens de paiement proposés sur la PLATEFORME.

Les frais de port sont payés par l'ACHETEUR, en sus du prix de l'ARTICLE et des frais du SERVICE CLIENT. Les frais de port applicables sont clairement indiqués à l'ACHETEUR avant tout achat. Ils peuvent varier d'une commande à l'autre, en fonction de facteurs tels que les dimensions, poids et volumes du colis, l'itinéraire de transport et le prestataire de transport.

L'agent de paiement du PSP procédera à l'encaissement des sommes payées par les ACHETEURS et destinées au VENDEUR en contrepartie d'une vente de l'ARTICLE, ce que le VENDEUR accepte.

Une transaction est définitive :

- lorsque l'ACHETEUR clique sur le bouton OK pendant le délai de deux (2) ouvrables jours après réception définitive du PRODUIT qui lui est imparti pour contester ou confirmer la conformité du produit ("Délai de contestation) ;
- automatiquement à l'expiration du Délai de contestation de 2 jours ouvrables ;
- après la résolution d'un problème signalé pendant le Délai de contestation.

6.4.2 Paiement du VENDEUR :

Une fois encaissées, les sommes payées par les ACHETEURS seront ensuite transférées sur un compte séquestre géré par le Prestataire de Services de Paiement (PSP). Lorsqu'une transaction

est effectuée, le Prestataire de Services de Paiement reçoit les fonds de l'ACHETEUR pour le compte du VENDEUR et conserve ces fonds sous séquestre aux fins de décaissement.

La PLATEFORME précise qu'elle ne fournit aucun service de traitement des paiements aux UTILISATEURS. Il incombe aux UTILISATEURS de fournir les coordonnées exactes des cartes de crédit, des cartes de débit et de tout autre mode de paiement offert sur la PLATEFORME. La PLATEFORME décline toute responsabilité concernant les informations fournies par l'UTILISATEUR dans toute la mesure permise par la loi.

Une fois la TRANSACTION FINALISÉE, les sommes encaissées seront versées vers le porte-monnaie électronique du VENDEUR ou sur le compte du VENDEUR, déduction faite des frais de port et de la COMMISSION due à la PLATEFORME.

6.5 Expédition et livraison

6.5.1 Expédition intégrée

Le système de transport et de livraison des ARTICLES achetés sur la PLATEFORME implique que les services de transport et de livraison sont fournis par l'un des prestataires de transport proposés par DECATHLON et que le VENDEUR doit utiliser les étiquettes d'expédition prépayées générées automatiquement sur la PLATEFORME après une vente.

Les frais de port sont payés par l'ACHETEUR et sont clairement indiqués à l'ACHETEUR avant tout achat. Ils peuvent varier d'une commande à l'autre, en fonction de facteurs tels que les dimensions du colis, l'itinéraire de transport et le prestataire de transport.

L'expédition intégrée offre aux UTILISATEURS un suivi en ligne qui reflète uniquement les informations de suivi fournies par les prestataires de transport du colis. Ce suivi en ligne est disponible dans l'ESPACE PERSONNEL. Par conséquent, la PLATEFORME décline toute responsabilité si le prestataire de transport proposant l'expédition intégrée fournit des informations de suivi inexactes, incomplètes ou obsolètes.

Le VENDEUR doit utiliser l'étiquette d'expédition prépayée générée automatiquement pour envoyer l'ARTICLE dans un délai de 7 jours ouvrables à compter de réception du bordereau. À défaut, la vente sera automatiquement annulée. Une fois que l'ARTICLE a été signalé comme perdu ou endommagé pendant le transport par le prestataire de transport, le VENDEUR recevra une compensation sur la PLATEFORME dans son portefeuille électronique. La PLATEFORME informera le VENDEUR tout au long du processus d'indemnisation et lui communiquera si des mesures doivent être prises ou si des informations doivent être fournies, ainsi que des délais respectifs.

6.5.2 Modes de livraison

La PLATEFORME propose aux UTILISATEURS des modes de livraison en point relais ou à domicile.

6.5.3 Délais d'expédition

Le VENDEUR doit expédier la commande dans un délai de maximum 7 jours ouvrables à dater de la réception du bordereau. En cas de dépassement du délai d'expédition, la PLATEFORME peut annuler la vente et ordonner au Prestataire de Services de Paiement de verser le prix placé sous séquestre à l'ACHETEUR.

6.5.4 ARTICLE perdu ou non-livré

L'ACHETEUR doit signaler le problème au SERVICE CUSTOMER CARE qui assurera le suivi de sa demande.

Lorsque le processus est respecté, la transaction est alors suspendue et le prix est conservé sous séquestre jusqu'à ce que le problème soit résolu.

Attention : si l'ACHETEUR ne signale pas le problème conformément au processus décrit ci-dessus, la transaction sera définitive. Dans ce cas, le prix d'achat de l'ARTICLE conservé sous séquestre sera versé au VENDEUR.

ARTICLE 7 : SERVICE CUSTOMER CARE

7.1 Le SERVICE CUSTOMER CARE est un service rémunéré à la disposition de l'ACHETEUR et du VENDEUR. Ce service ne peut pas être refusé par le VENDEUR et l'ACHETEUR, il est considéré comme accepté par ces derniers dès l'acceptation des présentes **CGU PLATEFORME**. Le SERVICE CUSTOMER CARE implique différents services qui ne peuvent pas être achetés de façon séparée.

Le SERVICE CUSTOMER CARE n'est pas une assurance ou un service de protection juridique et ne se substitue pas aux droits légaux ou garanties légales du VENDEUR ou de l'ACHETEUR, qui peuvent être exercés en complément et indépendamment de ce service.

ARTICLE 8 : RÉMUNÉRATION DE L'UTILISATION DE LA PLATEFORME

DECATHLON fournit au VENDEUR et à l'ACHETEUR un ensemble de services, appelé CUSTOMER CARE, sur la PLATEFORME en vue de permettre la réalisation d'une vente sécurisée entre ces derniers.

En contrepartie de ce service, DECATHLON percevra, une rémunération de la part du VENDEUR et de l'ACHETEUR, qui prend la forme d'une COMMISSION sur le prix de chaque vente, hors frais de port, d'un ARTICLE réalisée entre le VENDEUR et l'ACHETEUR sur la PLATEFORME (ci-après la "COMMISSION"), à savoir un pourcentage de 12%. Le paiement de cette commission est réparti comme suit :

- 6% à charge du VENDEUR ;
- 6% à charge de l'ACHETEUR.

Il est précisé que cette rémunération couvre uniquement le service CUSTOMER CARE.

ARTICLE 9 : OBLIGATIONS GÉNÉRALES DE TOUT UTILISATEUR

Outre les autres obligations spécifiques qui incombent à l'ACHETEUR ou au VENDEUR, tout UTILISATEUR est tenu de respecter les obligations mentionnées dans les présentes **CGU PLATEFORME** :

- Fournir des informations exactes le concernant lorsqu'il crée un compte sur la PLATEFORME ;
- Créer un seul compte par UTILISATEUR sauf si un tiers a pu accéder au compte et à ses informations ;
- Utiliser la PLATEFORME dans le seul et unique but de vendre/acheter des ARTICLES entre UTILISATEURS et ne commettre aucun acte ou transaction illicite ou frauduleuse ;
- Veiller à ne pas utiliser les contenus ou informations figurant sur la PLATEFORME à des fins illicites ;
- Ne pas communiquer de quelque façon que ce soit des informations et/ou des données trompeuses ou incorrectes sur la PLATEFORME ;
- Ne pas utiliser des photographies sur lesquelles l'UTILISATEUR ne détient pas les droits de propriété intellectuelle ;

- Ne pas utiliser des photographies sur lesquelles des personnes autres que l'UTILISATEUR seraient visibles, à moins que ces autres personnes n'aient consenti à la publication de ces photographies ;
- Ne pas utiliser des photographies qui pourraient être considérées comme contraires aux bonnes mœurs et/ou à la sécurité publique (par exemple, des photographies érotiques, pornographiques ou violentes, relatives à des drogues etc.)
- Ne pas proposer, vendre, acheter et/ou transférer des ARTICLES en violation des droits de propriété intellectuelle de tiers ;
- De manière générale, ne pas enfreindre les lois et/ou réglementations applicables ;
- Ne pas utiliser et véhiculer des programmes et/ou des fichiers informatiques contenant des virus pouvant perturber le fonctionnement de la PLATEFORME et son utilisation par les autres UTILISATEURS ;
- Ne pas porter atteinte à l'intégrité informatique de la PLATEFORME (ex : désassembler, décompiler ou rétro concevoir une partie de la PLATEFORME) ;
- Ne pas adapter, copier, modifier, distribuer ou commercialiser tout contenu de la PLATEFORME sans le consentement écrit préalable de DECATHLON.

En acceptant les présentes **CGU PLATEFORME**, l'UTILISATEUR déclare :

- Être une personne physique, âgée de 18 ans ou plus (à défaut, le ou les parent(s) ou tuteurs légaux doivent s'inscrire et superviser l'utilisation de la PLATEFORME par le mineur) et revêtir la qualité de CONSOMMATEUR ;
- N'utiliser les services de la PLATEFORME que pour son bénéfice personnel et non aux fins d'une activité professionnelle ;
- Avoir la capacité pour effectuer des ventes sur la PLATEFORME ;
- être responsable, conformément aux présentes **CGU PLATEFORME** et au droit applicable, quant à l'exécution de ses obligations au titre du CONTRAT DE VENTE, tel que défini dans les **CGU PLATEFORME**.

ARTICLE 10 : OBLIGATIONS SPÉCIFIQUES DU VENDEUR

Pour vendre un ARTICLE, le VENDEUR doit remplir les conditions et obligations suivantes dès le début de son utilisation de la PLATEFORME et tout au long de celle-ci :

- être un CONSOMMATEUR ;
- ne pas agir en tant que PROFESSIONNEL au sens du Code de Droit Economique ;
- avoir pris connaissance des/et accepter les **CGU PLATEFORME** ;
- avoir créé un compte sur la PLATEFORME avec un PSEUDONYME unique et autorisé ;
- avoir un compte bancaire ;
- vendre uniquement des ARTICLES autorisés et de **seconde main**. A cette fin, un système de modération automatisée de la PLATEFORME effectue un contrôle des ARTICLES proposés à la vente, ainsi que de leur description. Le système de modération est autorisé à rejeter un ARTICLE s'il ne satisfait pas aux conditions suivantes :
 - tout produit n'entrant pas dans la catégorie des articles de sport, forme et/ou bien-être, ou des services et prestations liés à la pratique sportive et/ou à la forme et au bien-être ;
 - tout produit qui ne répond pas aux catégories et/ou marques de produits référencés dans les magasins DECATHLON ou sur son site internet : <https://www.decathlon.be>
 - tout produit ne présentant pas la sécurité à laquelle les ACHETEURS peuvent légitimement s'attendre et n'étant pas conformes aux législations, réglementations et normes applicables en Belgique,
 - tout produit qui présente un vice apparent ou caché ;
 - tout produit dont la commercialisation est interdite en application d'une législation nationale, européenne ou internationale ;
 - tout produit volé ou issu de recel ;

- tout produit portant atteinte à des droits de propriété intellectuelle et industrielle (droits d'auteurs et droits voisins, marques, brevets, dessins et modèles) et à tout autre droit applicable (en particulier droit à l'image, droit de la personnalité, droit au respect la vie privé) ;
- tout produit susceptible de porter atteinte à l'ordre public, aux bonnes mœurs, à l'éthique et aux valeurs du GROUPE DECATHLON ;
- tout produit susceptible de présenter un danger pour la santé et la sécurité des ACHETEURS. Il est précisé que le VENDEUR s'engage à informer sans délai DECATHLON de tout risque, notamment en matière de sécurité que pourrait générer l'un de ses ARTICLES et ce dès qu'il en aurait connaissance ;
- tout produit qui contient une substance chimique qui peut être utilisée à des fins légitimes, mais qui est également susceptible d'être utilisée de manière détournée pour la fabrication illégale d'explosifs artisanaux ;
- tout produit que le VENDEUR a déjà proposé à la vente sur autre place de marché que celle de la PLATEFORME.

Il est précisé que la validation par DECATHLON - en sa qualité d'hébergeur - des catégories d'ARTICLES n'emporte aucune validation quant à la conformité, sécurité ou légalité des ARTICLES du VENDEUR, ni du produit lui-même, ni du CONTENU ou du CATALOGUE le concernant, lesquels sont de l'entière responsabilité du VENDEUR en sa qualité d'éditeur de ses ARTICLES.

En acceptant les présentes **CGU PLATEFORME**, le VENDEUR s'engage à :

- Fournir, à première demande de DECATHLON, tous les éléments permettant de justifier de la conformité et sécurité des ARTICLES;
- Ne proposer que des ARTICLES qu'il détient personnellement au moment de la mise sur la PLATEFORME et la commande, dès lors qu'ils sont présentés à la vente sur la PLATEFORME. En cas d'indisponibilité des ARTICLES (perte, vol, casse etc.) après qu'une transaction ait été effectuée et avant que l'ARTICLE ne soit expédié, le VENDEUR doit veiller à informer l'ACHETEUR immédiatement.
- Expédier l'ARTICLE à l'ACHETEUR dans un délai de 5 jours ouvrables. Si le délai n'est pas respecté, la vente pourra être annulée par l'ACHETEUR. En effet, dès que le prix aura été payé par l'ACHETEUR, la PLATEFORME informera le VENDEUR qu'il doit expédier l'ARTICLE. Le VENDEUR doit utiliser l'étiquette d'expédition prépayée générée automatiquement pour envoyer l'ARTICLE. ;
- Emballer les ARTICLES dans un emballage adéquat et suffisant ;
- En cas d'erreur sur l'ARTICLE ou toute autre raison entraînant la nécessité d'annuler une commande déjà payée par l'ACHETEUR, le VENDEUR s'engage à informer immédiatement le SERVICE CLIENT qui en informera l'ACHETEUR ;
- fournir des informations réelles, objectives et détaillées sur l'ARTICLE proposé à la vente dans le CATALOGUE ;
- Veiller à fixer un prix adéquat compte tenu de l'ARTICLE en lui-même, de son état de vétusté et de sa capacité à remplir toutes ses fonctions ;
- Ne pas proposer à la vente des ARTICLES dont la détention, l'utilisation ou la consommation sont interdites ou restreintes ;
- Ne pas proposer à la vente des ARTICLES dont le VENDEUR n'a pas la propriété.

ARTICLE 11 : OBLIGATIONS SPÉCIFIQUES DE L'ACHETEUR :

Pour acheter un ARTICLE, l'ACHETEUR doit remplir les conditions et obligations suivantes dès le début de son utilisation de la PLATEFORME et tout au long de celle-ci :

- être un CONSOMMATEUR ;
- ne pas agir en tant que PROFESSIONNEL ;
- avoir pris connaissance et accepter les **CGU PLATEFORME** ;
- avoir créé un compte sur la PLATEFORME avec un PSEUDONYME unique et autorisé ;

- avoir un compte bancaire ;
- acheter des ARTICLES autorisés. A cette fin, un système de modération effectue un contrôle systématique des ARTICLES proposés à la vente et de leur description. Ledit système peut entraîner un rejet d'un ARTICLE s'il ne satisfait pas aux conditions mentionnées à l'ARTICLE 11 quand bien même un ACHETEUR aurait manifesté son intention d'acheter l'ARTICLE.

Il est précisé que la validation par DECATHLON - en sa qualité d'hébergeur - des catégories d'ARTICLES n'emporte aucune validation quant à la conformité, sécurité ou, légalité ou similaire des ARTICLES du VENDEUR, ni du produit lui-même, ni du CONTENU ou du CATALOGUE le concernant, lesquels sont de l'entière responsabilité du VENDEUR en sa qualité d'éditeur de ses ARTICLES.

En acceptant les présentes **CGU PLATEFORME**, l'ACHETEUR s'engage à :

- Fournir, à première demande de DECATHLON, tous les éléments permettant de justifier de la conformité et sécurité des ARTICLES;
- Fournir des informations réelles, objectives et détaillées lorsqu'il fait une réclamation ;
- Accepter de payer les frais de port et d'achat, le cas échéant.

ARTICLE 12 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :

12.1 Concernant les ARTICLES proposés à la vente

Le VENDEUR déclare et garantit être titulaire de tous les droits de propriété industrielle et intellectuelle sur les ARTICLES ou, le cas échéant, être titulaire des autorisations nécessaires à leur présentation et vente sur la PLATEFORME. Il garantit que les ARTICLES ne portent pas atteinte, en tout ou partie, aux droits des tiers, notamment mais non exclusivement au droit d'auteur, droit des marques, droit des dessins ou modèles, droit des brevets et plus généralement qu'ils ne portent atteinte à aucun autre droit privatif.

En cas de contestation ou revendication d'un tiers concernant un droit de propriété intellectuelle ou industrielle visant une annonce mise en ligne sur la PLATEFORME, le VENDEUR devra en informer la PLATEFORME par écrit et sans délai.

Si la responsabilité de DECATHLON est mise en cause dans le cadre d'une réclamation ou action basée sur la propriété intellectuelle ou industrielle d'un tiers, le VENDEUR s'engage à collaborer avec la PLATEFORME dans l'élaboration d'une stratégie de défense.

12.2 Concernant les CONTENUS mis en ligne par l'UTILISATEUR

L'ensemble des CONTENUS, éventuellement soumis à des droits de propriété, propriété intellectuelle, droit à l'image ou autre droit privatif restent la propriété de l'UTILISATEUR, sous réserve des droits limités accordés par la licence définie ci-dessous à DECATHLON.

L'UTILISATEUR reconnaît, s'engage et garantit disposer de l'ensemble des droits et autorisations nécessaires à l'utilisation de ses CONTENUS sur la PLATEFORME, notamment au titre de la législation en vigueur et des droits de propriété, de la propriété intellectuelle, à l'image, des contrats ou de toute autre nature.

12.3 Concernant la propriété intellectuelle du GROUPE DECATHLON

12.3.1 Les éléments de la PLATEFORME et les CONTENUS publiés et intégrés par le GROUPE DECATHLON sur la PLATEFORME sont protégés au titre de la propriété intellectuelle, notamment mais non exclusivement par des droits d'auteurs, dessins et modèles, marques, noms de domaine, brevets, savoir-faire, logiciels ou bases de données, et sont la propriété du GROUPE

DECATHLON. L'UTILISATEUR reconnaît que ces droits de propriété intellectuelle resteront la seule propriété du GROUPE DECATHLON.

12.3.2 Toute reproduction, représentation, modification ou adaptation totale ou partielle de la PLATEFORME ou de tout ou partie des éléments se trouvant sur la PLATEFORME ou qui y sont incorporés, est strictement interdite.

ARTICLE 13 : GESTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

A titre préliminaire, les termes "Données Personnelles" et "Données à Caractère Personnel" doivent être entendus au sens qui leur est donné dans l'article 4 du Règlement 2016/679 EU (ci-après le "Règlement RGPD").

DECATHLON, en proposant et exploitant la PLATEFORME a un intérêt à organiser conjointement certaines opérations impliquant le traitement de données à caractère personnel. Sur ces opérations, et uniquement sur celles-ci, DECATHLON agit en tant que responsable conjoint au sens de l'article 26 du Règlement RGPD. Ledit périmètre de responsabilité conjointe se limite aux opérations suivantes:

1. l'organisation des retours de produits.
2. l'organisation de l'information relative à la livraison des produits

Conformément aux lois et règlements applicables, DECATHLON s'engage à prendre toutes les mesures appropriées pour protéger la sécurité des données fournies par les UTILISATEURS et pour empêcher ses services de compromettre les données et les logiciels stockés sur les ordinateurs, tablettes ou smartphones de l'UTILISATEUR. Toutefois, même si DECATHLON a pris les mesures appropriées en conformité avec les exigences légales, ses systèmes peuvent encore être compromis par des événements imprévisibles tels que des cyberattaques ou des failles de sécurité concernant la transmission de données ou affectant le volume et le débit des transmissions de données. Dans ces conditions, DECATHLON invite vivement les UTILISATEURS à prendre toutes les mesures appropriées pour protéger leurs propres données et/ou logiciels, notamment contre toute contamination par des virus circulant sur Internet.

ARTICLE 14 : OBLIGATIONS FISCALES ET SOCIALES

Les UTILISATEURS ont l'entière responsabilité de s'acquitter de toutes leurs obligations en vertu des lois et / ou réglementations en vigueur, en matière d'impôts et de taxes en particulier TVA, d'accises, d'indemnisation ou d'assurance chômage, de sécurité sociale, d'indemnisation des accidents du travail, de pensions d'invalidité et les retenues d'impôt (les « Obligations fiscales»). L'UTILISATEUR accepte d'indemniser et de dégager le GROUPE DECATHLON de toute responsabilité pour toutes les réclamations, pertes, coûts, frais, responsabilités, dommages ou blessures subis par le GROUPE DECATHLON en raison de l'incapacité de l'UTILISATEUR à s'acquitter correctement des obligations fiscales.

DECATHLON ne peut pas et ne fournira pas d'assistance en lien avec les exigences en matière de TVA et ne pourra être tenue responsable d'aucun conseil fiscal ou comptable.

En cas de demande des autorités publiques (locales ou européennes), la PLATEFORME partagera avec les autorités toutes les données relatives aux ventes (y compris, sans exhaustivité, les données de commande, les données de vente, l'origine des marchandises vendues) pour la période requise par les autorités.

ARTICLE 15. AUTRES OBLIGATIONS LIÉES À L'UTILISATION DE LA SOLUTION TECHNIQUE ET À L'UTILISATION DU SERVICE MARKETPLACE

15.1 Coopération :

L'UTILISATEUR s'engage à coopérer avec le PRESTATAIRE TECHNIQUE et la PLATEFORME et à assurer la coopération de tous ses intervenants (employés, sous-traitants, etc.).

En outre, l'UTILISATEUR s'engage à remonter à la PLATEFORME toute erreur rencontrée dans les plus brefs délais et autorise la PLATEFORME et ses prestataires, en particulier le PRESTATAIRE TECHNIQUE, à réaliser des tests pour assurer l'opérabilité de la PLATEFORME.

15.2 Respect de la propriété intellectuelle de la solution technique :

L'UTILISATEUR s'engage à ne pas porter atteinte, directement ou indirectement, à la SOLUTION TECHNIQUE. Il s'interdit notamment :

- De tenter de copier, modifier, reproduire, créer toute œuvre dérivée, altérer, créer un miroir, republier, télécharger, afficher, transmettre ou distribuer l'ensemble ou toute partie de la SOLUTION TECHNIQUE sous toute forme, sur tout support ou par le biais de tout moyen que ce soit ;
- De tenter de désassembler, effectuer toute rétro-ingénierie ou rendre compréhensible de toute autre manière l'ensemble ou une partie de la SOLUTION TECHNIQUE ;
- D'accéder à l'ensemble ou une partie de la SOLUTION TECHNIQUE dans le but de concevoir une solution concurrente ;
- D'accéder à la SOLUTION TECHNIQUE sous forme de code source ou de codage déverrouillé avec commentaires ;
- D'utiliser un robot, notamment d'exploration (spider), une application de recherche ou récupération de sites Web ou tout autre moyen permettant de récupérer ou d'indexer tout ou partie de la SOLUTION TECHNIQUE ;
- De tenter de toute manière que ce soit de supprimer, contourner toute mesure de protection technique (MPT) ;
- D'utiliser la SOLUTION TECHNIQUE afin de fournir des services à des tiers ou octroyer une sous licence, vendre, louer, céder, affecter, distribuer, afficher, divulguer, exploiter commercialement ou rendre la SOLUTION TECHNIQUE disponible de toute autre manière à toute tierce partie.

15.3. Accès au contenu :

La PLATEFORME peut héberger des liens vers des sites tiers notamment dans le cadre de la mise en relation. En cliquant sur ces liens, l'UTILISATEUR reconnaît que DECATHLON ne peut pas garantir le contenu de ceux-ci, et accepte par conséquent d'y accéder à ses propres risques. En conséquence, DECATHLON ne saurait être tenu responsable des dommages qui résulteraient de l'accès et/ou de l'utilisation du SERVICE de la PLATEFORME et de la PLATEFORME et des informations qu'elle contient.

L'UTILISATEUR est informé que DECATHLON peut être amenée à interrompre momentanément l'accès au SERVICE PLATEFORME et à la PLATEFORME pour des raisons techniques, notamment pour des raisons de maintenance. L'UTILISATEUR accepte ces interruptions et renonce à toute réclamation à ce sujet.

L'utilisation du SERVICE PLATEFORME et de la SOLUTION TECHNIQUE par l'UTILISATEUR implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites des technologies inhérentes à Internet, notamment en ce qui concerne les temps de réponse pour consulter ou interroger le serveur hébergeant la PLATEFORME, les performances techniques, les risques d'interruption et, plus généralement, tout risque encouru lors de la transmission des données.

Par conséquent, DECATHLON ne saurait en aucune circonstance être tenue responsable, sans que cette liste ne soit limitative :

- de toute information consultée sur la PLATEFORME qui ne serait pas mise en ligne par DECATHLON;
- de tout dysfonctionnement du réseau empêchant le bon fonctionnement de la PLATEFORME ou de la SOLUTION TECHNIQUE ;

- de perte de toute donnée ;
- du dysfonctionnement de tout logiciel ;
- des conséquences de tout virus informatique, bogue (bug), anomalie ou défaillance ;
- de tout dommage causé aux équipements informatiques du l'UTILISATEUR.

15.4. Suppression de contenu :

En sa qualité d'hébergeur, DECATHLON ne peut voir sa responsabilité engagée du fait des activités ou des contenus publiés sur la PLATEFORME. En conséquence, DECATHLON n'est pas tenue d'exercer un contrôle a priori sur la qualité, la sûreté, la véracité ou la licéité des CONTENUS déposés par l'UTILISATEUR.

Pour autant, afin de se conformer à la réglementation applicable DECATHLON, dès qu'elle a connaissance d'un CONTENU illicite, dans les conditions requises, agira promptement pour retirer ledit CONTENU ou en rendre l'accès impossible.

15.5. Système interne de traitement des plaintes :

Pour toute réclamation ou litige relatif aux **CGU PLATEFORME**, l'UTILISATEUR est tout d'abord invité à utiliser le système interne de traitement des plaintes mis en place par DECATHLON, à savoir : c2c.complaint@decathlon.be.

ARTICLE 16 : CONFIDENTIALITÉ

Les UTILISATEURS s'engagent à préserver la confidentialité des informations dont ils ont connaissance sur la PLATEFORME et à ne pas collecter, détenir, transmettre à des tiers, rendre publiques, publier ou divulguer des données relatives à des UTILISATEURS ou à des activités des UTILISATEURS, y compris des transactions, leur nombre, leur type, leur prix, etc., si ces informations sont devenues disponibles de manière illicite ou à la suite d'une action illicite ou d'une omission.

Ils s'interdisent aussi collecter, détenir, transmettre à des tiers, rendre publiques, publier ou divulguer des informations qui apparaissent sur la PLATEFORME, si cela risque d'affecter les droits d'autres UTILISATEURS, y compris, mais sans s'y limiter, en ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle ou les droits relatifs au respect de la vie privée.

La présente disposition est valable durant tout le long de l'utilisation de la PLATEFORME.

Ne sont pas entendues comme informations confidentielles pour les présentes **CGU PLATEFORME**, les informations, ou la part des informations, en l'état et intégralement:

- pour lesquelles les UTILISATEURS peuvent apporter la preuve de leur connaissance antérieurement à la divulgation ;
- qui étaient ou sont devenues librement accessibles au public ou ayant fait l'objet de divulgations par un tiers sans violation de la loi ou d'un contrat ;
- pour lesquelles, l'UTILISATEUR ou DECATHLON autorise l'autre UTILISATEUR ou DECATHLON, par écrit exprès préalable, une divulgation définie ;
- les informations confidentielles qui ne permettent pas d'identifier l'identité de l'UTILISATEUR sur lesquelles elles portent.

Ne seront pas considérées fautives, les divulgations imposées par une décision de justice définitive et impérative sous réserve d'en avertir immédiatement DECATHLON ou l'UTILISATEUR, de la limiter aux strictes informations demandées et d'informer le récipiendaire du caractère confidentiel desdites informations.

ARTICLE 17 : NULLITÉ PARTIELLE – TOLÉRANCE - INTÉGRALITÉ DES CGU PLATEFORME - FORCE MAJEURE

Si une ou plusieurs stipulations des **CGU PLATEFORME** sont déclarées nulles ou caduques par application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision judiciaire ou administrative définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont leur force et leur portée.

Le fait que DECATHLON ou un UTILISATEUR n'ait pas exigé l'application d'une clause quelconque des **CGU PLATEFORME**, d'une façon permanente ou temporaire, ne pourra en aucun cas être considéré comme une renonciation à ladite clause.

DECATHLON et les UTILISATEURS ne sauraient être tenus pour responsables l'un envers l'autre d'un défaut d'exécution des **CGU PLATEFORME** du fait d'un cas de force majeure. Par événement de force majeure, il faut entendre tout événement extérieur et échappant à leur contrôle, ayant un caractère imprévisible, et empêchant l'exécution des **CGU PLATEFORME**, en totalité ou en partie.

Dans un tel cas l'exécution de leurs obligations l'une envers l'autre serait suspendue jusqu'à la disparition de cette impossibilité d'exécution, sans que cette suspension puisse donner droit à un dédommagement.

ARTICLE 18 : INDÉPENDANCE

A titre de conditions essentielles et déterminantes du consentement de DECATHLON aux présentes **CGU PLATEFORME**, l'UTILISATEUR s'engage à se conformer strictement aux obligations suivantes.

L'UTILISATEUR n'a, à aucun moment et en aucun cas, mandat ou pouvoir d'engager ou de représenter DECATHLON et ne peut prendre aucun engagement en son nom et/ou pour le compte de DECATHLON. L'UTILISATEUR s'engage à ne rien faire qui puisse induire en erreur un autre UTILISATEUR ou autre tiers à cet égard et à ne prendre aucun engagement ni offrir aucune garantie au nom de DECATHLON autres que ceux qui lui sont expressément indiquées par DECATHLON.

L'UTILISATEUR ne pourra jamais être considéré comme un salarié ou mandataire de DECATHLON. Les **CGU PLATEFORME** préservent l'indépendance des PARTIES et ne génère aucun lien de subordination ou de représentation.

ARTICLE 19 : GARANTIES ET RESPONSABILITÉS

L'UTILISATEUR garantit à DECATHLON qu'il respecte toutes les clauses des **CGU PLATEFORME** et en particulier les obligations générales de l'UTILISATEUR et les obligations spécifiques de l'ACHETEUR et de VENDEUR.

Par ailleurs, dans l'hypothèse où DECATHLON serait poursuivie, au titre du présent article, par une autorité judiciaire ou administrative, l'UTILISATEUR apportera son concours dans l'action dont DECATHLON pourrait faire l'objet, s'agissant notamment de la production de tout élément de preuve permettant d'écartier une condamnation à ce titre. DECATHLON se réserve d'ailleurs le droit d'appeler l'UTILISATEUR en garantie, dans l'hypothèse où la responsabilité de ce dernier serait établie au titre du présent article.

ARTICLE 20 : ASSURANCES

DECATHLON a souscrit un contrat d'assurance garantissant les conséquences de la responsabilité civile pouvant lui incomber. Ce contrat d'assurance ne couvrant que les dommages engageant la propre responsabilité de DECATHLON.

Il est expressément convenu que les ARTICLES et la réalisation du CONTRAT DE VENTE avec les ACHETEURS sont sous l'entière responsabilité du VENDEUR qui supportera les conséquences des dommages pouvant survenir à ces derniers.

Le VENDEUR est personnellement responsable des ARTICLES qu'il met en vente.

ARTICLE 21 : DROIT DE DECATHLON DE RESTREINDRE ET BLOQUER DES COMPTES

1 Droit de restriction et de blocage du compte :

DECATHLON se réserve le droit de restreindre ou bloquer le compte d'un UTILISATEUR (immédiatement) :

- Afin de mettre un terme à une violation grave et/ou répétées des présentes **CGU PLATEFORME** ;
- Afin de garantir un environnement sûr et sécurisé sur la PLATEFORME ;
- En tenant compte des intérêts raisonnables des UTILISATEURS, proportionnellement aux circonstances et, en particulier, aux violations commises par l'UTILISATEUR ;
- En notifiant son intention de restreindre ou bloquer l'accès au compte par écrit et en respectant un délai de préavis raisonnable ;
- En motivant la restriction ou le blocage sauf si cela enfreint une loi, une réglementation ou une instruction d'une autorité ou risque, de quelque autre façon, d'engager la responsabilité de DECATHLON ;
- En enquêtant le cas échéant sur toute violation des **CGU PLATEFORME** et, sous réserve des lois applicables telles que les lois sur la protection des données à caractère personnel, informer les institutions et autorités compétentes.

2 Restriction :

L'UTILISATEUR dont l'accès à son compte est restreint :

- ne peut pas utiliser ou accéder à certaines des fonctionnalités de la PLATEFORME (proposer à la vente un ARTICLE dans son CATALOGUE, utiliser sa messagerie etc.) ;
- voit ses ARTICLES subir une visibilité réduite sur les pages de résultats de recherche ;
- peut contester la décision de DECATHLON via la procédure décrite par e-mail.

3 Blocage temporaire ou définitif :

L'UTILISATEUR dont le compte est bloqué temporairement ou définitivement :

- ne peut plus accéder à la PLATEFORME de manière temporaire ou définitive ;
- seules les ventes en cours pourront être finalisées ;
- ne peut plus recréer un nouveau compte ;
- peut contester la décision de DECATHLON via la procédure décrite par e-mail.

ARTICLE 22 : ACCEPTATION ET ACCÈS EFFECTIF

L'UTILISATEUR s'engage à lire attentivement les **CGU PLATEFORME**, qu'il accepte expressément en créant un compte sur la PLATEFORME.

Les **CGU PLATEFORME** définissent les conditions générales en vertu desquelles l'UTILISATEUR peut utiliser la PLATEFORME. Ce n'est qu'après les avoir acceptées, que l'UTILISATEUR aura la possibilité d'agir en tant qu'ACHETEUR et/ou VENDEUR d'ARTICLES sur la PLATEFORME.

A défaut d'avoir accepté les **CGU PLATEFORME**, aucun usage de la PLATEFORME n'est autorisé.

ARTICLE 23 : JURIDICTION COMPÉTENTE ET DROIT APPLICABLE

Les présentes **CGU PLATEFORME** sont soumises au droit belge.

A défaut d'accord amiable entre **DECATHLON** et l'**UTILISATEUR**, tout litige relevant de l'exécution ou de l'interprétation des présentes **CGU PLATEFORME**, sera de la compétence exclusive des tribunaux de l'arrondissement du lieu du domicile du défendeur.
